

**DOCOB GARONNE AMONT**  
**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS, DES ESPECES ET DES HABITATS D'ESPECES DE LA**  
**ZONE SPECIALE DE CONSERVATION FR7301822 GARONNE, ARIEGE, HERS, SALAT, PIQUE NESTE (DIRECTIVE HABITATS)**  
**PARTIE GARONNE AMONT**

Les objectifs de conservation listés dans les tableaux ci-dessous déclinent, pour chacun des habitats naturels, espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire, les objectifs généraux suivants :

- conserver leur intégrité
- favoriser leur développement voire leur restauration
- éviter leur destruction et leur dégradation

HABITATS NATURELS ET HABITATS D'ESPECES	OBJECTIFS DE CONSERVATION
<b>Habitats aquatiques d'eau courante</b> (3270 - 3220 - 3230 - 3240 - 3260)	- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités) - Maintenir et restaurer la dynamique fluviale - Restaurer les débits (débits réservés, éclusées) - Limiter le développement des espèces invasives - Maintenir et restaurer la qualité des eaux
<b>Habitats aquatiques d'eau calme</b> (3140 - 3150)	- Maintenir et restaurer la qualité des eaux (apports en nutriments, sédimentation) - Limiter le développement des espèces invasives
<b>Forêts alluviales</b> (91E0 - 91E0) <b>Lisières des sols humides riches en azote</b> (6430)	- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités) - Maintenir et restaurer la dynamique fluviale - Maintenir et restaurer les connexions lit mineur / lit majeur (nappe phréatique, submersion par les crues) - Limiter le développement des espèces invasives
<b>Landes et pelouses sèches</b> (4030 - 6210)	- Maintenir la dynamique naturelle des habitats - Maintenir un entretien modéré
<b>Prairies de fauche</b> (6510 - 6520)	- Maintenir la fauche des prairies - Rationaliser la fertilisation
<b>Habitats de pentes, rochers et sources</b> (7220 - 8110 - 8210 - 8220 - 8230 - 5110 - 9180 - 8310)	- Maintenir la dynamique naturelle des habitats - Maintenir la tranquillité et la propreté des sites (grottes) - Préserver les alimentations en eau en qualité et quantité (travertins) - Eviter le piétinement
<b>Chauves-souris</b> Barbastelle Minioptère de Schreibers Murin de Bechstein Murin à oreilles échanquées Petit et Grand Murin Petit et Grand Rhinolophe	- Assurer la tranquillité et la pérennité des sites abritant des colonies (murin à oreilles échanquées) - Conserver des arbres feuillus morts ou sénescents (barbastelle, murin de bechstein) - Maintenir un réseau de haies et de bosquets permettant la connexion entre les gîtes et les sites de chasse et entre les noyaux de populations (pt et gd rhinolophe) - Maintenir des milieux ouverts (petit et grand murin) - Eviter les traitements phytosanitaires nocifs (toutes les espèces)

<p>Cordulie à corps fin Agrion du Mercure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et restaurer la qualité des eaux</li> <li>- Maintenir et restaurer la qualité de la végétation des berges</li> <li>- Maintenir et restaurer la qualité des ruisseaux et fossés</li> </ul>
<p>Grand Capricorne Rosalie des Alpes Lucane Cerf-volant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver des arbres feuillus morts ou sénescents et des souches</li> </ul>
<p><b>Espèces aquatiques</b> Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Lamproie de Planet Toxostome, Ombre commun, Saumon Atlantique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments</li> <li>- Maintenir et restaurer la qualité des frayères</li> <li>- Favoriser la libre circulation des espèces (montaison et dévalaison)</li> <li>- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)</li> </ul>
<p>Loutre Desman des Pyrénées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la mortalité accidentelle de la loutre (routes, ponts)</li> <li>- Maintenir et restaurer la qualité de la végétation des berges</li> <li>- Maintenir des zones de tranquillité</li> <li>- Maintenir et restaurer la qualité des eaux</li> </ul>

Niveaux d'enjeu pour priorité d'actions : ■ fort ; ■ moyen ; ■ faible ; ■ variable selon secteur ;

**DOCOB GARONNE AMONT**  
**OBJECTIFS DE CONSERVATION DES ESPECES ET DES HABITATS D'ESPECES DE LA**  
**ZONE DE PROTECTION SPECIALE FR7312005 BOUSSENS - CARBONNE (DIRECTIVE OISEAUX)**

Les objectifs de conservation listés dans les tableaux ci-dessous déclinent, pour chaque espèce et habitat d'espèce d'intérêt communautaire, les objectifs généraux suivants :

- conserver l'intégrité des habitats
- favoriser le développement voire la restauration des habitats
- éviter la destruction et la dégradation des habitats
- préserver la tranquillité des colonies et des sites de nidification

Espèce d'intérêt communautaire	Objectifs de conservation
Aigle botté	- Maintien des sites boisés constituant des sites de nidification potentielle
Milan noir	
Balbuzard pêcheur	- Maintien des populations piscicoles - Protection des lignes moyenne tension
Grand Duc d'Europe	- Maintien des sites de nidification
Aigrette garzette	- Maintien des sites de reproduction actuelle - Maintien des sites d'alimentation - Favoriser l'implantation de nouveaux sites de reproduction
Grande aigrette	
Bihoreau gris	
Pic noir	- Maintien des superficies boisées en état - Maintien des vieux arbres dans les ripisylves
Martin pêcheur	- Maintien des berges terreuses en état - Maintien des populations piscicoles

Niveaux d'enjeu pour priorité d'actions : ■ fort ; ■ moyen ; ■ faible